

E S P A G N E.

C'est avec le même ordre & avec le même secret, qui a été observé vis-à-vis des Jésuites de ce Royaume, qu'ont été enlevés ceux du Royaume des Deux-Siciles, suivant les directions données à cet égard; & d'abord ces Religieux ont dû être conduits à l'embouchure du Golfe de *Venise*, savoir, au Port d'*Otrante*, pour y être embarqués sur des Bâtimens de transport, escortés de deux Chebecs. Si ces directions ont été observées de la sorte, on le saura dans la suite: & puisqu'il est encore question des Jésuites, l'histoire des précautions qui sont prises & qui se prennent pour obvier à ce qu'ils ne reparoissent en aucuns tems dans quelque activité, le Conseil du Roi s'est assemblé extraordinairement le 29. du mois d'Octobre, sur des avis qu'il se répandoit des prophéties ou révélations sur le retour des Jésuites dans le Royaume; & ayant jugé que ces prophéties devoient être l'œuvre du Fanatisme, ce Conseil a adressé le 23. aux Prélats Diocésains & Supérieurs des Couvents de Religieuses, d'où ces révélations ont été supposées sortir, de veiller à ce qu'il ne s'en fasse plus de semblables, & empêcher qu'elles ne se répandent. D'où l'on s'attend à une Lettre Pastorale qui admonêtera les Monastères dirigés actuellement par les Ordinaires, & qui étoient ci-devant par les Jésuites, de ne point donner lieu à ce qui peut troubler la tranquillité des Religieuses, en les portant à se mêler d'affaires du Gouvernement absolument étrangères à la foiblesse de leur sexe.

Autre